

1971

E,
IF
S
C

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE SAIS'D'INFORMATION DU DAHOMEY

par les autorités locales

26e année - N° 369

à COTONOU
le 7 AOÛT 1971

Juillet 1971 - 25 Francs CFA

nt sans
re 31,5
centage
ent de
i précise
plus de

ages ne
RFA et
ains fa-
t cette
es ses-
sions'
la na-
es 35 à
durant
50). A
portion
ge des
person-
éries
,9 pour
,13,5
ulation
upe des
fédéra-
DA. En
tuaient
ion, en
nt, une
des dé-
00 hom-
en RÉ-
i RDA.
i ouste-
égorie
ur cent
personne-
e, des
enfants

Le Saint-Père a évoqué deux fois le "mandat" qui lui a été confié : la première, en souhaitant que les prières puissent lui conférer la grâce d'accomplir moins indignement le mandat pastoral qui lui est confié pour garder tout le troupeau du Christ; la seconde en disant aux fidèles : "En application de notre mandat, nous désirons maintenir et renforcer avec vous la communion que nous unit au Christ".

En fait, selon une source sûre de l'entourage pontifical, la décision dépendra de la santé du Chef de l'Eglise et de la conscience qu'il gardera d'être à même, physiquement et moralement, de remplir une tâche écrasante. Actuellement, Paul VI semble être en excellente forme.

NDLR.- Né le 26 septembre 1897 à Concessio, dans le diocèse de Brescia, Jean-Baptiste Montini fut ordonné prêtre le 29 mai 1920.

A 28 ans, il est nommé Camérier le 29 octobre 1925; puis il franchira rapidement les échelons de la secrétarié. Il passera aussi quelques mois à la Nonciature de Pologne.

(Suite en page 7)

de la
sistant
contri-
dérale,
istance
mandes
La coo-
la CEE
ite et la
uite des
présen-
organes

magne),

ves

la cri-
ment et
Asie etDroits
Justice

mission

i charac-
nation

ich du

iration

pour la

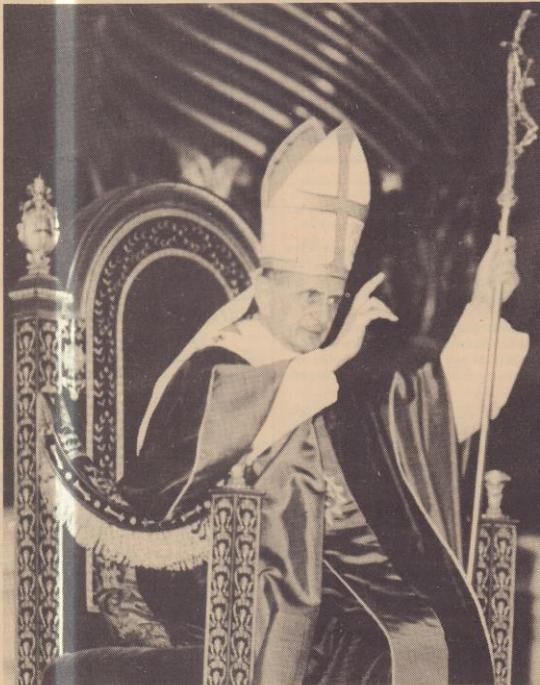
le thè-

frère"

par les

me.

LE PAPE NE DEMISSIONNERA PAS A L'AGE DE 75 ANS



UN NOUVEL ARCHEVEQUE NOUS EST DONNE

C'était un "terrible" vendredi 5 mars 1971 que Mgr Gantin révéla la décision de sa nomination à Rome comme Secrétaire-Adjoint dans la congrégation de l'Evangélisation des peuples, l'ancienne Congrégation de la Propagande, chargée des problèmes des territoires de missions : orientations pastorales, nomination des évêques, aides financières etc... La nouvelle fit l'émotion vive d'une bombe.

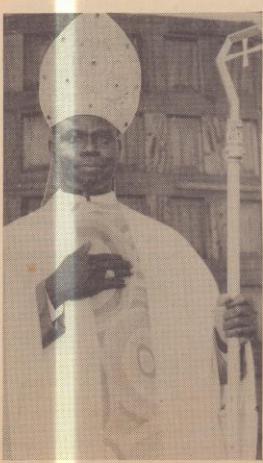
Le vide créé par cette nomination vient d'être comblé. Mgr Adimou, 1er évêque de Lokossa est nommé Archevêque de Cotonou en remplacement de Mgr Gantin.

La nouvelle nous est parvenue au moment même où nous mettons sous presse. En attendant de plus amples informations, qui est Mgr Adimou ?

Son Excellence Monseigneur Christopher Adimou est né à Cana en janvier 1916.

De 1927 à 1934, il fit ses études primaires à l'école de la Mission

(Suite en page 5)



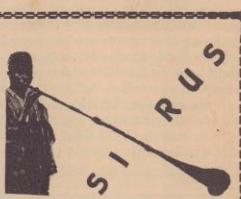
LE SYNODE DE ROME 1971

Le 30 septembre prochain s'ouvre à Rome le Synode ordinaire des évêques. C'est un événement qui intéresse tous les catholiques et que nous devons préparer par la prière et le sacrifice.

Le Synode en tant qu'assemblée d'écclésiastiques date des temps les plus anciens. Il se limitait surtout aux affaires d'un diocèse. Celui dont nous parlons ici nous vient du dernier concile du Vatican. C'est une institution qui concrétise la collégialité des évêques dans le souci apostolique de l'Eglise universelle.

Il suffit de lire à ce sujet l'article 5 du décret *Christus Dominus* sur la charge pastorale des évêques : "les évêques choisis dans les diverses régions du monde, (...) apportent au Pasteur suprême de l'Eglise une aide plus efficace au sein d'un conseil qui a reçu le nom de "Synode des évêques". Et du fait qu'il travaille

(Suite en page 6)



ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE

Vous me pardonnerez de revenir si fréquemment sur une situation qui m'intrigue beaucoup et à laquelle, malgré les textes officiels, aucune Autorité n'a pu jusqu'ici porter un remède définitif : le détournement des deniers publics.

Je ne sais pas encore où on en est pour les enquêtes sur ce que je vais vous révéler si vous n'en êtes pas au courant jusqu'ici.

Connaissez-vous le logement dénommé "les 26 appartements" ? C'est ce bâtiment à 7 étages construit par la Caisse de Compensation et de Prestations Familiales juste en face de la Présidence entre le Centre Hospitalier de Cotonou et le champ de Foire.

La gestion de cet immeuble confié à la Société Immobilière Dahoméenne (S.I.D.) a été purement et simplement prise en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour les faits suivants :

Recettes effectuées par la S.I.D.

2e trimestre 1970 = 5.459.234 f cfa

3e trimestre 1970 = 5.063.790 f cfa

4e trimestre 1970 = 4.914.320 f cfa

1e trimestre 1971 = 5.076.515 f cfa

Soit au total : 20.513.859 f cfa

Somme versée à la Caisse

2e trimestre 1970 = 1.633.814 f cfa

3e trimestre 1970 = 2.848.821 f cfa

4e trimestre 1970 = 1.236.348 f cfa

1e trimestre 1971 = 134.161 f cfa

Soit au total.... 5.853.144 f cfa

En un an sur les 20.513.859 que la Société Immobilière Dahoméenne a perçu des locataires, elle n'a versé que 5.853.144 francs cfa à la Caisse.

Qui-a-t-on attendu jusqu'ici pour dénoncer ce contrat qui lie

(Suite en page 2)

UN DEFI A LA DOULEUR

Il s'agit d'une lutte entre peuh à laquelle j'ai assisté un dimanche à Gbédé, ville située à dix kilomètres de Challa-Ogoé dans la sous-préfecture de Savé où j'exerce ma fonction d'enseignant. Permettez-moi de vous présenter en quelques lignes les acteurs : les peuh sont habitués à vivre depuis des temps immémoriaux en sédentaires. Au long des siècles, leur pacifique caractère de pasteurs a fait d'eux l'une des races les plus recherchées des marchands de bestiaux. Entrons maintenant dans le vif du sujet.

La cérémonie dont je vais vous entretenir avait lieu à midi devant des centaines de personnes. L'épreuve est précédée de chants accompagnés du son d'un unique flûte aux notes soutenues et vibrantes, celles d'une antique lamentation. La mélodie est soudainement interrompue par le roulement du tam-tam. Le Chef des Peuh, majestueusement assis sur un tabouret

arrondi donne le signal de l'épreuve devant cette foule nombreuse venue pour la circonstance.

J'ai été prévenu de ce qui va suivre. Les camarades fonctionnaires du coin m'ont épargné aucun détail de cette rude bastonnade traditionnelle. Des jeunes, m'ont-ils dit sont morts sous une volée trop violente qui leur a fait littéralement éclater le foie. Les spectateurs les plus insensibles sont les femmes Peuh. Elles s'amusent tout au long des épreuves et, de plus, incitent les plus audacieux à supporter davantage. A présent, les voilà devant moi. Comme je regarde leurs corps noirs couverts de cicatrices, souvenirs de compétitions précédentes, le chef me dit en souriant : "plus un jeune de cicatrices, plus il a de chance avec nos jeunes filles". Quatre par quatre deux groupes se font face. Ils se tiennent par les bras, souriants, se regardent dans les yeux. Les com-

battants ont les cheveux tressés, parsemés par endroits de plumes d'oiseaux. Chacun tient à la main un bâton couvert de noeuds et l'agit au rythme d'un chant psalmodié. La foule a fait cercle autour d'eux. Le premier homme de chaque rangée se place devant l'autre. Tandis que l'un mesure la distance avec son bâton, l'autre lève le bras et se prépare à recevoir les coups. Le chant se poursuit, monotone, mais tout alentour, le silence s'est fait. Celui qui doit frapper pratique des feintes, fait de faux mouvements pour sonder le courage de l'adversaire. La règle est qu'il faut rester impassible, sourire et continuer à chanter quelles que soient la peur et la douleur.

Le coup je vous assure est imprévu, violent. De noire, la peau frappée devient blanche pour un instant puis elle se détache et il reste une tache sanglante. Devant ce spectacle, les larmes me tombaient. Le jeune blessé continue à sourire mais son visage est tout baigné de sueur. Le vieux joueur de flûte s'approche de lui pour lui essuyer le front d'un geste presque paternel. D'autres coups succèdent et des heures durant, les combattants échangent ainsi des coups, toujours plus forts toujours plus douloureux. Après avoir encaissé sans une plainte quelques rudes coups de bâton, un concurrent tombe à genoux devant le chef et tend les mains comme le signal et le duel prend fin.

Calixte Daka

Qui ne risque rien n'a rien - Tentez votre chance à la Loterie Nationale

COMMUNIQUE

Le Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine de Cotonou a l'honneur de rappeler à la population de la Ville de Cotonou et singulièrement aux propriétaires de carrières que par Arrêté Municipal n° 67 en date du 6 octobre 1969 l'utilisation des Water-Closets (W.C.) à tinette est interdite dans l'agglomération de Cotonou dans les zones ci-après :

- 1^o - Zone urbaine située au Sud du Boulevard Saint Michel.
- 2^o - Zone située au Nord du Boulevard Saint Michel jusqu'à la limite des quartiers Vodjé, Sékodji, Gbedjromdé et Djidjé.

En conséquence, les propriétaires de carrières sont tenus de remplacer avec le 1^{er} janvier 1972 les W.C. à tinette par des fosses septiques ou étanches édifiées conformément aux règles d'hygiène et d'art en vigueur.

A cet effet, les propriétaires de carrières pourront en cas de besoin s'adresser à l'Agent-Voyer de la Ville de Cotonou qui leur donnera les indica-

tions techniques nécessaires pour l'édification correcte des fosses.

Le Délégué du Gouvernement précise par ailleurs que, compte tenu du fait que les services de la Voie disposent actuellement de matériel suffisant pour assurer la vidange de toutes les fosses qui seraient implantées dans les zones sus-indiquées, il ne sera plus procédé à partir du 1^{er} janvier 1972 à des vidanges de nuit dans les secteurs précités.

En tout état de cause, le délai de 6 mois au maximum sera plus renouvelé et les propriétaires qui ne se conformeront pas aux présentes prescriptions seront passibles de peines d'amende conformément à l'article 5 dudit arrêté.

Le Délégué du Gouvernement fait donc appel à la conscience de chacun, de chaque propriétaire de carrière, afin que les mesures que voici prises dans l'intérêt général parce que conformes aux exigences de notre temps dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique soient rigoureusement observées.

Cotonou le 2 juillet 1971.

SIRUS
(Suite de la première page)
la Société Immobilière Dahomeyenne et la Caisse de Compensation de Prestations Familiales et Accidents du Travail.

Nous allons suivre de près pour vous le déroulement de cette affaire.

D'ores et déjà, par décision du 9 juillet 1971 la gestion de ce immeuble a été retirée à la même société.

A TOUS MERCIS

Notre appel lancé dans notre n° 365 et sous la signature de Mgr G... au profit de notre modeste imprimerie n'a pas rencontré et ne rencontra pas que de portes fermées. La presse généreuses participations parviennent. A tous ces donateurs nous disons merci.

Ci-dessous, la suite des noms souscripteurs :

- Des scouts du Dahomey
Porto-Novo 5...
 - M. Paul Mihami
Porto-Novo 1...
 - Monastère Cistercien
Parakou 1...
 - M. Maurice Ahanhanzo
Glèlè Viroflay 25...
- (à suivre)

Le coin de nos contes

**TU ES SINGE
ET TU RESTERAS SINGE !
ainsi parla Dada Sègbo,
le créateur**

Ecoutons :

Dans le royaume de Dada Sègbo règne, au temps jadis, des rivalités au sein des animaux. Elles risquaient de désorganiser la création. Dada Sègbo fut en exaspéré et décida d'y mettre fin. Il leur donnerait un chef se dit-il. Il arrêta les critères de la désignation et fit convoquer toute la gent animale pour un rassemblement au petit jour, en son palais.

Le singe plus entreprenant, eut vent du critère de la nomination et se savait favori avec plus de chance de l'emporter.

Les premiers rayons du soleil n'avaient pas encore percé les nuages que la cour de Dada Sègbo fut prise d'assaut par les animaux. C'est le grand rendez-vous pour les décisions suprêmes. C'est le jour de l'ultime compétition qui départera à jamais les protagonistes. Tous les animaux étaient au rendez-vous et chacun s'apprétait à donner la mesure de sa performance. Le singe toujours hardi n'en entendait pas perdre une seconde et s'agita plus que jamais. Belles perspectives ! Je serai proclamé roi, j'aurai une ascendance sur mes pairs, ma stature sera modifiée ; du quadrupède ; je deviendrais bipède, je m'approcherai de l'homme, je serai son égal ! ah ! quel bonheur, conclut-il intérieurement. Perdu dans ses conjectures, le simien ne se content pas de joie et, avisa un tas d'argile dans la cour de Dada Sègbo. Après l'avoir arrosée et entonné une chanson, il se mit, à la stupéfaction

de l'assistance, à la pétition forces démonstrations. De temps en temps, il s'arrêtait, se dressait sur ses pattes postérieures, s'avantait maintins gestes généralement munis aux tripes.

Ses clowneries déchainèrent mélange d'ovations. Il s'ensuivit un vacarme qui troubla le repos de Sègbo encore assoupi.

Mis au courant des extravagances primates, Dada Sègbo vint à la s'installa sur son trône. Mais le singe n'y fit guère attention, qu'exalté dans son euphorie, il de plus belle, sautilla dans l'après réduite en pâle gluante. Si savoir, il fit voler la glu de l'empêtrée qui alla éclabousser Dada Sègbo. Interpelé, le clown loin de s'arrêta, entonna une chanson en guise de réponse ; il chantait son bonheur : "Sè do madjro sg, madjro sg, madjro sg, madjro, Dada do sg, madjro, Glè do madjro sg, madjro..... madjro." (Le singe a dit que je me redresserai demain je me redresserai...) Puis, se debout, il s'avanza au devant de Sègbo. Celui-ci, tout de colère chassa d'un coup de bâton et le dit : "Tu es singe - Tu resteras singe. Tu seras bas de tes pairs et bas de ton rang. L'homme t'aura en prison, te tournera en ridicule en tant de toi le vil jouet de ses fa-

(Suite en page 5)

Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

Poussins Lebrest Chair

2 kg. à 10 semaines



STARCROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels. Races purses SUSSEX, BLEU HOLLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE ISLANDS, Gros Pekins et croisements LAPINS GEANTS du Bouscat — 6 kg. Le seul consommable à trois mois.

ELEVAGE DU MOULIN — 77 — Marles-en-Brie (France) Couvoir de 130.000 œufs

Pour démarer un élevage : notre formule 30 poussins et une poule. Demandez nos notes.

P. ERNY : l'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire

Les problèmes pédagogiques prennent dans l'Afrique Noire d'aujourd'hui une acuité particulière. Dans la recherche d'une éducation appropriée aux exigences de l'époque tout en restant fidèle à son génie propre, il faut tenir compte aussi de données proprement culturelles. C'est en se situant dans cette perspective que l'auteur

nous montre combien la tradition africaine avait de l'enfant une vision étonnamment riche, débordante d'intuitions pertinentes, et que l'éducation coutumière reposait en fait sur une véritable anthropologie, une conception cohérente, bien qu'implicite, de l'homme, qui implique, de 197 pages, format 14,5x18,5x13,50 F.

LE LIVRE AFRICAIN
13, rue de Sèvres, Paris - 6e
Tél. : 222-90-36
C.C.P. Paris 32-97-47

LE SAVEZ-VOUS ?

Créé en 1965 et enregistré sous le n° 65/33/PC/DAI. - T. ASSOC. le 5 Mai 1965, le Club J. Kennedy du Dahomey avait une vocation culturelle. Son appellation "Club J. Kennedy" n'était qu'en mémoire du feu Président J. Kennedy et en hommage à son action pour la paix et l'émancipation des Noirs. Or, si culture sous - entend ouverture sur le monde, le nom de Kennedy - nous sommes obligés de le reconnaître - a constitué pour notre Club un frein préjudiciable. Nous savons que nombre de jeunes de notre génération, voulaient, ou auraient aimé adhérer, militer au sein du Club Kennedy, contribuer à son épaulement. Mais force est de constater que le monde est partagé entre plusieurs courants ; le nom de Kennedy est le reflet d'un de ces courants. Il se trouve qu'en homme de progrès et d'action, nous devons vivre notre temps et vivre notre temps c'est suivre la marche irréversible de l'histoire - c'est aussi contribuer à l'avènement d'un monde de paix, à la compréhension entre les hommes, à la tolérance, à la justice, à l'égalité de l'espèce humaine quelle qu'elle soit. C'est donc pour remédier au clivage actuel que le Club Kennedy, réuni en assemblée générale a décidé souverainement le 9 Mai 1971 de se dénommer : Club "Culture et Action" (Club C.A.).

Culture et action

- Culture parce que, après le pain, la culture est le premier besoin de l'homme.

- Culture parce que la jeunesse doit être le flambeau des temps présents et

à venir et qu'elle devra, de ce fait s'en imprégner.

- Culture parce que la jeunesse doménenne a un rôle primordial à jouer dans l'amélioration des conditions de vie, de travail, et de loisir des différentes couches sociales de la Nation.

- Culture parce que seule la jeunesse cultivée est capable de contribuer avec désintéressement à la promotion sociale, économique et culturelle d'un pays.

- Pour dynamiser un tel programme nous devons nous rappeler "que le monde est plein de bonnes intentions, mais que toutes ces intentions réunies ne valent pas une volonté" ; que "je voudrais" ne mène à rien ; que seul "je veux" importe.

C'est cette idée que nous voulons traduire en parlant Action.

- Action en effet parce que dans la phase aigüe de la lutte permanente pour la culture, nous devons préférer, les actes concrets à la démagogie stérile.

- Action parce que nous sommes jeunes et par essence, des gens dynamiques.

- Action aussi parce que tel est notre choix face aux théories ronflantes qui n'ont que trop lassé. Nous avons en effet conscience que même les chansons les plus métieuses finissent par égager à force de les trop fredonner.

Nous sommes donc résolument tournés vers le pratique, vers le concret.

L'actuel bureau du Club "Culture et Action" est composé comme suit : Président Mathias Dossoumon, Secrétaire Général Parfait Attohoun, Secrétaire à l'organisation Chabi Gnaho et Commissaire aux comptes Anne Gonçalvès.

LIVRE

KABA

par I. M. KOUANDETE

"Pour toi Guy Alain (17 mai 1957-6 février 1960).

Puisses-tu maintenant dans l'au-delà cheminer aux côtés du héros de ce livre.

A mes autres enfants pour qu'ils acquièrent courage et fierté.

A tous mes vrais amis, qu'ils sachent, que dans la détermination de notre vie errante, aucune force ni physique, ni morale, ni même occulte, ne peut empêcher l'homme de se manifester et d'agir et le devin de le soutenir".

Ces phrases, nous les avons retenues du livre intitulé : KABA (un aspect de l'insurrection nationale au Dahomey) qui vient d'écrire le Lieutenant-colonel Iropa Maurice Kouandété. Dans son introduction, l'auteur écrit notamment :

"1917 : une année de la "grande guerre". La tragédie des tranchées de la boue et du sang. La France a fait appel à ses plus lointaines ressources pour alimenter encore et toujours des combats sanglants, meurtriers, inexorables. Un chaos.

Des positions vingt fois conquises, perdues, puis reprises. Des morts par dizaines, par milliers.

Très loin de ce heurt gigantesque,

sous le soleil d'Afrique, dans les montagnes dahoméennes de l'Atacora, un autre drame se joue. D'autres tiennent. D'autres tombent. Mais l'écho de cette lutte se perd dans l'immense conflagration mondiale... Et pourtant, ce devait être, tant par la nature et les origines des combats que par certaines conséquences du conflit, tout à la fois la dernière des guerres de conquêtes coloniales et le premier

des mouvements armés d'insurrection nationale au Dahomey".

Le livre de Kouandété est divisé en huit chapitres et les têtes de chapitre sont entre autres : l'Atacora à l'heure de la pénétration européenne, les années d'apprentissage de Kaba, les débâcles de Woorkou, Tamboué. Dans l'ouvrage, Maurice Kouandété nous fait aussi la description de cet Atacora qui lui est cher et auquel il reste soudé comme la chair à l'ongle. Sur chaque point il s'efforce d'épuiser la matière traitée. On est tenté de dire que l'ambition de l'auteur en écrivant ce livre est de faire connaître au monde ce qu'a été Kaba dans l'Atacora, tout comme Béhanzin à Abomey, Toffa à Porto-Novo.

La lecture de l'ouvrage nous offre une image de la réalité des faits passés de cette région. Et ces faits sont restés jusqu'ici peu connus de la majorité des Dahoméens. C'est pourquoi le choix du sujet n'est pas en fait du hasard. Chacun se félicitera de la publication de cet ouvrage parce qu'il vient compléter notre documentation.

Le Président Hubert Maga le souhaitait d'ailleurs dans une lettre qui sort de préface : "l'auteur a voulu mettre à la portée du public l'histoire d'un homme presque inconnu dans nos annales dahoméennes. Quand on parcourt le livre, on se rend compte de l'envergure de ce meneur d'hommes qui a réagi à certains abus qui étaient au passif du colonialisme.

Si vous considérez être largement récompensé du simple fait de vous autoriser à diffuser ce modeste ouvrage, je pense quant à moi, que par la qualité de votre plume et de vos connaissances, vous avez le droit d'être fier d'avoir contribué par ce document à mieux faire connaître le Dahomey".

On doit énormément à l'auteur pour la masse de renseignements qu'il nous procure, appuyés par une documentation photographique qui ne laisse

ILS SONT PARTIS.

Après avoir contribué à la rédaction de l'histoire de l'aide des diocèses de France en un mot de l'Eglise universelle aux jeunes Eglises d'Afrique, les R.R. PP. Kapuscik et Cadel sont partis.

X

Le P. Kapuscik est né le 2 avril 1918 à Bedzin (Pologne). Il est arrivé en France en 1925. Après ses études chez les pères des missions africaines à Haguenaou (Bas-Rhin), il reçut l'ordination sacerdotale en février 1943.

Licencié en théologie et ès-lettres, il s'est naturalisé français en 1955.

Comme professeur, il a successivement servi à Haguenaou, collège St Joseph de Lomé, et à Coutances (Manche), à Lomé (Togo) et à Porto-Novo (Dahomey).

Bien qu'il fut Licencié ès-lettres de la Sorbonne et docteur en philosophie des Universités romaines, il fut cependant durant plusieurs années au moins des œuvres diocésaines à Coutances, puis Curé de Cherbourg et directeur des œuvres catholiques de Côte d'Ivoire.

Arrivé au Dahomey en août 1969 comme Directeur du Collège N.D. de Lourdes, il trouvera ce dernier dans un état catastrophique. Il le relèvera avec sagesse et fermeté. Il y ouvrira au cours de l'année scolaire 1969-70 une classe de 2e. Durant les vacances 1970, il sera en France, frappé d'interdiction de retourner en Afrique. Malgré cela, il reviendra au Dahomey où il va ouvrir en octobre 1970 dans ledit collège une nouvelle classe de première et les trois terminales. Le collège N.D. de Lourdes qui prolonge la première école française ouverte au Dahomey en 1865 sur le terrain de la mission catholique de Porto-Novo, recevra ainsi son couronnement.

Très brave et diplomate devant le soulèvement des élèves, il a résolument pratiqué une politique d'africanisation du corps professoral. A son arrivée au collège N.D. de Lourdes à Porto-Novo, aucun professeur africain n'y était employé à plein temps.



De gauche à droite, le R.P. Kapuscik, le Pdt Apithy et le R.P. Cadel

Actuellement 12 professeurs africains sur 24 y travaillent à plein temps. D'une manière extraordinaire, il a, au détriment de sa santé consolidé et développé le collège. Maintenant, il quitte l'Afrique avec une santé très ébranlée.

Déjà Officier du Mono (Togo) et Chevalier du Mérite (France), il vient d'être promu officier de l'ordre national (Dahomey) en récompense de son total dévouement à l'Afrique et au Dahomey.

X

Né le 6 mai 1917 à Cherbourg, Manche (France), il est ordonné prêtre à Coutances en 1936. En 1930, en Normandie, à Cherbourg, il y a donc 40 ans, le R.P. Cadel commence sa carrière d'enseignement. Il le poursuit comme professeur, il a successivement servi à Haguenaou, collège Champlain de Loma-Kara (Togo).

Arrivé au Dahomey en 1969 comme Directeur du Collège N.D. de Lourdes, il trouvera ce dernier dans un état catastrophique. Il le relèvera avec sagesse et fermeté. Il y ouvrira au cours de l'année scolaire 1969-70 une classe de 2e. Durant les vacances 1970, il sera en France, frappé d'interdiction de retourner en Afrique.

Malgré cela, il reviendra au Dahomey où il va ouvrir en octobre 1970 dans ledit collège une nouvelle classe de première et les trois terminales. Le collège N.D. de Lourdes qui prolonge la première école française ouverte au Dahomey en 1865 sur le terrain de la mission catholique de Porto-Novo, recevra ainsi son couronnement.

Très brave et diplomate devant le soulèvement des élèves, il a résolument pratiqué une politique d'africanisation du corps professoral. A son arrivée au collège N.D. de Lourdes à Porto-Novo, aucun professeur africain n'y était employé à plein temps.

Rédacteur et directeur par intérim en 1962 de "Présence Chrétienne" journal catholique togolais, il fut au préalable fondateur et directeur pendant plusieurs années du journal "Foyer chrétien" d'Abidjan. En 1958 il crée le secours catholique local, pour venir en aide matériellement et moralement aux Dahoméens et Togolais, parqués sur les quais du port d'Abidjan, durant de longues semaines, en attendant leur rapatriement.

À Dahomey, son action n'a pas été minime.

Par son exemple, le P. Cadel a contribué à lancer l'idée des prêtres Fidei donum en faveur de l'Afrique (ils sont actuellement des centaines) ; par ses écrits, il a travaillé avec efficacité à la promotion de l'Afrique et spécialement du Dahomey.

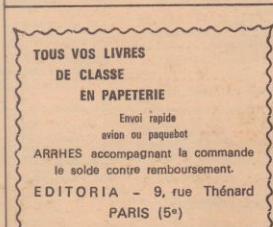
Détenteur de plusieurs décorations, le P. Cadel vient d'être promu Chevalier de l'Ordre national (Dahomey) en récompense de son dévouement à l'Afrique et au Dahomey.

X

Le P. Georges Cadel, prêtre fidéi donum, directeur adjoint du Collège N.D. de Lourdes à Porto-Novo, prêtre séculier, a donc bien mérité de l'Afrique en compagnie du P. Francis Kapuscik, des Missions africaines, directeur du Collège N.D. de Lourdes de Porto-Novo.

En Afrique nous comptons pour le P. Cadel 16 ans et pour le P. Capuscik 13 ans de séjour. A tous au revoir.

B. C.



sont aucun doute sur leur authenticité. Quoi qu'il en soit ce livre doit se trouver dans la bibliothèque personnelle de ceux qui s'intéressent à l'histoire. C'est un ouvrage à consulter.

Alexis Gnonlonfoun

BRE...EN BREF...EN BREF

Les agences catholiques d'assistance médicale des Etats-Unis se trouvent actuellement dans une situation telle que plusieurs hôpitaux des pays sous-développés qu'elles entretiennent, vont devoir fermer leurs portes si elles ne reçoivent pas rapidement une nouvelle aide.

Cette situation critique est la conséquence de la loi de 1970 limitant les exonérations fiscales pour l'aide financière aux institutions caritatives. Les dons étaient recueillis par le Conseil missionnaire catholique, qui a son siège à New York.

En 1970, cet organisme avait pu envoyer aux hôpitaux des pays en voie de développement des médicaments pour une somme de plus de 17 millions de dollars.

En un an, les dons ont baissé de 66%.

Un dossier scandaleux : la SODAK

Parmi les actions de développement inscrites dans les faits au Dahomey, la Société Dahoméenne du Kénaf (SODAK) est sans doute parmi celles qui répondent le plus aux critères d'une véritable entreprise de développement. On le sait, ce n'est pas par des sociétés du genre DAMISTOR, SOCAB, INDACY et autres qu'on modifiera durablement la structure de l'économie de ce pays : ces ateliers de montage de pièces n'ont pas d'impact sérieux sur le développement économique du Dahomey et ne vivent d'ailleurs que tant que dure leur bénéfice du Code des Investissements, bénéfice qui est leur raison d'être.

Par contre, une société comme la Sodak qui tire une bonne partie - et dès que son programme agricole serait suffisamment avancé - la totalité de sa matière du sol dahoméen, qui la transforme sur place en produit fini qu'on peut écouter sur le marché local, régional et même international, est de loin une œuvre capable de transformer la physionomie de notre pays. Comment échapper aux effets de la déterioration des termes de l'échange si l'on doit toujours sacrifier nos produits agricoles non

transformés aux prix imposés par l'acheteur ? Devons-nous compter seulement sur la clémence qui suscite-t-elle nos discours sur la dégradation des termes de l'échange, ou sur la philanthropie des pays industrialisés ? Aucune morale ne régit le commerce international, même pas la pitié que l'aveu de notre impuissance entraîne. "Il faut que par la disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir" disait Montesquieu. L'industrie est le maître-mot du développement économique, et l'agro-industrie l'est encore plus pour nos pays dont les ressources les plus importantes proviennent de l'agriculture.

Et pourtant c'est précisément une tentative de ce genre, une entreprise agro-industrielle qui est en train d'échouer, de mourir sous nos yeux. Les raisons ? Nous les verrons tout au long de cet exposé.

Il est utile de remonter jusqu'à son origine pour diagnostiquer le mal qui achève ses jours-ci la Société Dahoméenne du Kénaf. D'abord aucune étude sérieuse n'a prouvé la rentabilité de l'entreprise. En tout cas les experts dahoméens commis à l'étude

du dossier avaient émis un avis plutôt négatif, tandis que les partenaires européens, eux, persistaient à faire croire aux dirigeants dahoméens d'alors qu'on allait déboucher sur une mine d'or. L'avis négatif des experts dahoméens nécessite une explication. Il ne signifie nullement qu'une entreprise agro-industrielle du kénéf soit impossible à rentabiliser au Dahomey, mais simplement que le projet dans ses formes de ce moment-là et faute d'une expérimentation agricole du kénéf ne pouvait écartier tous soupçons d'échec. Le pouvoir politique ne fit aucun cas de ces recommandations des experts dahoméens passa outre et signa à Paris le 20 juillet 1965 la Convention portant création de la Sodak. Il n'est pas superflu ici de remarquer le peu de cas que font les Autorités politiques de notre pays des avis de leurs cadres nationaux ! L'accord avait été négocié par l'entremise d'un groupe commissionnaire français, qui reçoit les commissions du groupe investisseur italien comme du Gouvernement dahoméen. Plus tard, par l'intermédiaire de ces commissions, le groupe français deviendra actionnaire, se sentira même une vocation pour l'agriculture et prendra en charge la gestion du volet agricole de la Sodak.

Une fois la convention signée, les machines ont été mises en route vers le Dahomey, et la construction de l'usine de Bohicon commencée la même année. Le projet est donc lancé sur les hypothèses des partenaires européens, hypothèses qu'ont démenties les expériences des experts dahoméens et que démentent aujourd'hui les faits ?

On peut se demander qui avait intérêt à brusquer l'implantation de l'entreprise ? Peut-être une investigation dans la gestion de l'entreprise pourrait permettre de s'en rendre compte.

Les investissements s'élevaient à 3,5 milliards de francs alors que le fonds de roulement n'était que de 343 millions. Tous ceux qui ont une expérience dans le domaine de la gestion des entreprises savent que le fonds de roulement devrait atteindre au moins le tiers soit plus d'un mflhard. Pour savoir comment les fonds étaient dépensés une vue rapide de l'organigramme de la société

s'impose. Le Président-Directeur Général est flanqué de deux administrateurs délégués qui, dans les faits plus de pouvoir que lui, ces postes sont occupés par les responsables des groupes italien et français. Cette hydre à trois têtes ne laisse d'autres rôles à notre Président-Directeur Général Dahomey et à celui de détenteur du chèquier. Il jouissait que d'un pouvoir théorique sur l'utilisation des fonds et n'avait qu'une vue lointaine sur les chantiers de Parakou et sur l'usine de Bohicon. Le véritable maître à Parakou est un représentant du groupe français tandis que celui de l'usine était représentant du groupe italien.

Un scandale criard de cette geste jusqu'en 1968 le responsable des chantiers agricoles de Parakou, représentant du groupe français, était payé à 400,000 francs nets mois, disposait de deux voitures et l'une pour son épouse sans chauffeur, boy, cuisinier etc. Mais il était logé et nourri par la Société Oui nourri, car il faisait ses prestations avec le chèquier de la Société.

Des sérieux doutes subsistent sur la qualité de certains matériels achetés en Italie à des prix élevés. Des gins entièrement amortis auraient refilés à la Sodak après une course de peinture, si bien qu'aujourd'hui la moitié du parc de ce matériel hors service. Il n'est d'ailleurs jusqu'au petit meuble (tabouret) l'usine qui n'a été commandé en Italie à plus de 30,000 francs.

Comment les pouvoirs politiques Dahomey qui ont endetté notre pays pour plusieurs milliards (les 2/3 de la participation) ont-ils pu se laisser engliser dans ce courrier ? De ce scandale qui a duré jusqu'en 1968, aucune pièce complète n'existe.

Une entreprise improvisée sans préparation préalable, une gestion fantaisiste qui ne répond à aucun des règles élémentaires en usage dans ce domaine, des dépenses fondées et somptuaires ne pouvaient que creuser la tombe où allait se sévir la Sodak.

Wence Fane

(Lire la suite au prochain numéro
" LA SODAK DISLOQUEE "

LE COMITE CATHOLIQUE DAHOMEEN POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNIQUE

L'an mil neuf cent soixante et onze et le samedi 22 mai à 16 heures s'est tenue à la centrale des Oeuvres Catholiques à Cotonou, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Agboka, la réunion du Comité catholique dahomeen pour le Développement.

A l'ordre du jour : Examen des projets présentés au Comité - Répartition des collectes des campagnes 1969 - 1970.

Les récapitulations des campagnes 1969 - 1970 ont donné le résultat suivant :

Année.....	1969.....	1970.....
Archidiocèse de Cotonou.....	= 492.479 Frs	473.176 Frs
Diocèse de Porto-Novo.....	= 55.030 "	87.224 "
Diocèse d'Abomey.....	= 200.000 "	102.321 "
Diocèse de Parakou.....	= 15.540 "	7.412 "
Diocèse de Natitingou.....	= 50.000 "	42.500 "
Diocèse de Lokossa.....	= 67.235 "	--
Totaux.....	= 880.284 Frs	712.633 Frs

Archidiocèse de Cotonou

Après l'exposé fait par le Secrétaire, le Comité a examiné les projets qui lui sont présentés, puis il a décidé la répartition suivante :

Équipement orthopédique pour un jeune infirmier.....	8.000 Frs
Aide pour orphelinat à Ouidah.....	10.000 "
Clature et équipement d'un jardin scolaire.....	25.000 "
Refaction du W.C. de l'Ecole de garçons de St Michel.....	30.000 "
Aide complémentaire pour adduction d'eau de l'Ecole Saint Michel.....	26.000 "
Aménagement sommaire du dispensaire de Zé.....	50.000 "
Équipement du dispensaire de Cocotomey.....	33.300 "
Aménagement d'un poulailler-clapier à Toffo.....	25.000 "
Aménagement d'un dispensaire à Ss-Tchanhoué.....	25.000 "
Aide pour animation rurale dans le doyenné d'Allada.....	24.000 "
Équipement du dispensaire de Ganvié.....	20.000 "
Aide pour réparation des dégâts matériels causés par louragan à la Coopérative de Toligbô.....	20.000 "
Autre projet du diocèse.....	17.700 "
Aide à la formation de jeunes à Allada.....	10.000 "
Total.....	324.000 Frs

Diocèse de Porto-Nono

Aide complémentaire pour creusement du puits de Banigbô.....	20.000 Frs
Construction d'un bassin de rétention d'eau à Kétou.....	25.000 "
Autres projets du diocèse de Porto-Nono.....	100.000 "

Total..... 145.000 Frs

Soit au total pour ces deux diocèses... 469.000 Frs

(à suivre)

Noces d'argent dans le Zou



(Photo souvenir de la fête du Jubilé. Bien entouré au milieu l'Abbé Julien.

(Lire nos informations en page 6)

Un nouvel Archevêque nous est donné

(Suite de la première page)

éthologique de Ouidah dont il est ordonné.

Le certificat d'études d'alors ouvrait assez facilement des voies narratives dans le monde. Christophe Adimou se fit aussitôt engager dans le commerce ; mais la voix du Seigneur ne devait pas tarder à l'arrêter à son comptoir, selon l'exemple de l'apôtre saint Mathieu.

Ce fut d'abord, sur la judicieuse indication du Père Poidevin qui remarqua parmi beaucoup de jeunes gens, pour être moniteur d'enseignement aux côtés du regretté Père Antonin Gautier, chez les premiers petits clercs de Sainte-Thérèse, alors installés dans l'actuel petit séminaire de Ouidah. Toute l'année 1935 se passa ainsi dans ce service des vocations sacerdotales. Il retourna au commerce de janvier à octobre 1936.

Nous savons que Dieu appelle ses préférés à un plus haut service, parfois par des chemins humainement longs et mystérieux. Mais la fidélité de sa Voix arrive toujours à son but lorsqu'elle s'adresse à des œuvres généreuses. Le Père Blin, alors curé de Ouidah et père spirituel de plusieurs prêtres issus de sa paroisse, fut en 1936 celui qui intervint de façon décisive dans la vocation au sacerdoce de Christophe Adimou.

Le 28 octobre 1936, il entrait au petit séminaire, rejoignant avec joie et humilité quelques-uns de ses anciens élèves, sûr de se conformer ainsi à la Volonté du Seigneur.

Ensemble avec ceux et avec aussi d'autres amis venus du Togo dont Bernard Atakpah, le futur évêque d'Atakpamé, le séminaire se déroula dans un climat de profonde amitié fraternelle et d'ardeur au travail.

Presque tous ceux de cette promotion bien connue persévérent jusqu'au bout ; et ce furent les unes près des autres, leurs ordinations sacerdotales, à partir du 14 janvier 1951. L'Abbé Adimou fut ordonné le jour-là à Ouidah par Monseigneur Parisot en même temps que l'abbé Gantin. Le même jour, à Lomé l'abbé Atakpah était élevé à la prêtrise par Monseigneur Strebler.

Le 1er juillet de la même année 1951, ce fut à Abomey l'ordination de l'abbé Damase Agbodoyètin et le 30 septembre, à Ouidah, celle de l'abbé Domain Daf.

Deux années de probation avaient été imposées pendant leur séminaire ces prêtres par la guerre en 1943 et 1944 et leur avaient permis de mieux connaître et d'aider un peu leurs plus jeunes confrères, si bien que c'est à leurs liens réciproques d'amitié sacerdotale que l'évêque quelques-uns ajoutent aujourd'hui une nouvelle et plus profonde consécration.

Après son ordination, l'abbé Adimou fut successivement :

- du 19 février au 9 novembre 1951, diacre à Kétou ; - du 10 novembre

1951 au 13 août 1954, Vicaire à Savè ; du 13 août 1954 au 30 juin 1957, Vicaire à la Cathédrale Notre-Dame de Porto-Novo ; - du 13 juillet 1957 au 3 janvier 1958, Stage d'action catholique en France ; - du 17 janvier 1958 à octobre 1962, Directeur diocésain des œuvres ; - le 29 juin 1960, Vicaire général du Diocèse de Cotonou ; - le 29 juin 1967, Curé-doyen de la Cathédrale Notre-Dame de Cotonou ; - Consécration épiscopale le 25 juillet 1968 à Ouidah ; - intronisé premier évêque de Lokossa le 26 juillet 1968. Sa devise d'évêque : "UT FACIAM, DEUS, VOLUNTATEM TUAM" = "Me voici, Seigneur, pour faire ta volonté".

En attendant la nomination du nouvel évêque de Lokossa, Mgr Adimou continua d'administrer le diocèse de Lokossa.

Pour obtenir une
SITUATION
Apprenez un métier payant : Devenez
DIRECTEUR ou ADMINISTRATEUR
D'ENTREPRISES ou de SOCIÉTÉS
Doc. grat. INSTITUT DE GESTION EUROPÉEN -
B.P. 1141 - LE HAVRE - FRANCE

LE TRIBUT DE L'ESPACE

Dans le domaine de l'exploration spatiale, le monde est devenu si habitué aux miracles de la science que plus rien ne semble désormais pouvoir captiver longtemps son attention, ni susciter chez lui une trop intense admiration. Cela est peut-être dû à la succession trop rapide des exploits spatiaux. Mais combien grande demeure l'émotion de l'humanité dès que quelqu'un paye de sa vie le tribut de l'espace !

Gheorghui Dobrovolski, Viktor Pastseïev, Vladislav Volkov, trois citoyens soviétiques, trois exemples de courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, trois noms désormais inscrits dans le livre d'or des héros de l'humanité. Ils ont rejoint plusieurs autres citoyens américains et soviétiques, d'autres dont les noms sont gravés dans toutes les mémoires, d'autres encore à qui, seule l'histoire de la science spatiale rendra un jour l'hommage mérité que recouvre aujourd'hui le "pudique" "volle" de la "honte" de reconnaître une défaillance technique ou surtout de la "peur" de desservir sa propagande. Mais mourir au service de la recherche scientifique, c'est-à-dire, en dernier lieu, au service de l'humanité, au service des hommes de demain, donner par là un sens à sa vie, n'est-il pas plus noble plus magnanime que les bas calculs d'une propagande ?

La catastrophe de Soyouz XI avait fait penser un moment que l'Union Soviétique allait ralentir l'accomplissement de son programme. En effet, elle pou-

vait même l'arrêter purement et simplement si l'hypothèse d'une mort par incapacité physiologique de soutenir plus de 24 jours l'état d'apesanteur en était la cause comme le disaient certains. Dès lors de nouvelles recherches seraient indispensables avant de relancer le programme. Mais le communiqué officiel publié quelques jours après l'accident a révélé que la mort des cosmonautes est intervenue à la suite d'une dépressurisation de la cabine, consécutive d'ailleurs à une fermeture insuffisante du sas lors de l'entrée dans l'atmosphère terrestre. A partir de cela, deux hypothèses paraissent plausibles. Ou bien, le sas n'était pas bien fermé lorsque Soyouz XI a quitté Saliout ; dans ce cas l'accident est imputable au système de contrôle qui aurait dû prévoir un mécanisme (voyant lumineux, peu importe) pour alerter les cosmonautes. Ou bien c'est en "percutant" l'atmosphère terrestre que le sas s'est entr'ouvert, alors le problème de la rentrée dans l'espace terrestre serait à revoir. Somme toute, le retour dans l'atmosphère de notre planète constitue le seul point noir des courses dans l'espace. C'est en tout cas, en ce moment là, que les communications sont coupées avec la terre. Il paraît urgent de se pencher particulièrement sur ce problème et de trouver les moyens de sauvegarder les liaisons avec la terre.

(Suite en page 8)

TUES SINGE

(Suite de la page 2)

sies". Ainsi fut maudit le singe qui resta unique en son genre, ni animal ni homme.

Amis lecteurs, que nous dit ce conte, quelle leçon pouvons-nous en tirer pour notre gouverne si ce n'est de constater que de tout temps, l'orgueil et l'ambition ont toujours perdu l'homme ! Dans toute entreprise donc, soyons circonspects, humbles et préférchis.

André Pognon

Un chef-d'œuvre en péril

(Par Jean Toulet)

Auteur de la Bombe ou la Vie, Jean Toulet en précise, dans une plaquette, le thème essentiel : l'homme, ce "chef-d'œuvre en péril", est menacé par la surenchère atomique à l'heure où le général Gambiez écrit, dans la Revue de Défense Nationale : "Le jeu subtil de la dissuasion deviendra sous peu parfaitement inextricable" ; avec la mini-bombe H au laser, "n'importe quel Etat sous-développé peut se payer le luxe de déclencher une guerre atomique générale".

Cette poudrière, la France doit-elle la renforcer ?

Jean Toulet répond : A la dialectique de la peur, il faut substituer la dynamique de la paix, c'est-à-dire : faire appel aux "énergies nucléaires" latentes dans le cœur de l'homme; partager le pain, et non les armes, avec les Nations pauvres ; signer, après 92 autres Nations, le traité de non-prolifération des armes atomiques ; revenir à la conférence de Genève et lancer une campagne pour le désarmement. "Que la France, dit-il, fasse exploser la bombe de la paix !"

Un chef-d'œuvre en péril. En vente : Editions S.F.I.L., 6 rue Oudin, 86-Poitiers (3 F. francs).



C'est dans cette jeep électrique que les cosmonautes d'"Apollo XV" doivent circuler sur la lune. C'est un véhicule qui vaut son poids d'or. Ce dessin d'anticipation - mais si peu - montre James Irwin et David Scott se déplaçant après l'allumage. Ils devront effectuer trois sorties pendant leur séjour sur la lune qui durera 67 heures. (Cliché O.C.P.I.)

le commerce et le développement inter-africain permettra aux 41 Etats membres de l'OUA d'exposer pour la première fois dans un même lieu ce qu'ils ont à échanger entre Etats aussi bien qu'avec le monde tout entier.

Le président Kamuzu Banda, âgé de 65 ans élue chef d'Etat en 1966, est devenu président à vie du Malawi le 6 juillet. Rappelons que le Malawi est en 1966 devenu officiellement indépendant dans le cadre du Commonwealth après avoir appartenu à la défunte fédération de Rhodesie et du Nyassaland dissoute en décembre 1963.

Chaque semaine vous pouvez gagner 80 millions F. CFA LE GRAND LOT à chaque ranche habitation il est prévu plus de 470 millions de F.CFA en 150 à 168000 lots à répartir entre les gagnants. Sans aucun frais, sans aucune chance à la LOTERIE NATIONALE.

2 Carnets de 10 éléments : 3250 F CFA
1 Carnet : 750 F CFA
1/2 Carnet : 1875 F CFA
(remboursement, liste tirage officielle comprise)
**ABONNEZ-VOUS, GROUPEZ-VOUS
VOUS MULTIPLIEREZ VOS CHANCES**

Détaillez vos commandes aux talons des mandats et chèques adressés à : DESMARTHON
45-BOSSEAU (Loire) CCP Paris 1.671.367
675 en 810 ou 960 millions F. CFA etc. de lots à répartir aux fantastiques tranches spéciales ATTEIGNANT 125 MILLIONS F CFA.
Participation immédiate et renseignements
comme 4001 etc.
Envoyez d'urgence en joignant 450 F CFA.

Nouvelles Brèves

La première foire commerciale africaine aura lieu au Jamshiri Park, Ibadou du 23 février au 5 mars 1972. Cette foire qui a pour but d'encourager

LE SYNODE DE ROME 1971

(Suite de la première page)

au nom de tout l'évêcopicat catholique, ce Synode est en même temps le signe que tous les évêques participent en une communion hiérarchique au souci de l'Eglise universelle".

La première assemblée générale du Synode des évêques a tenu ses assises en octobre 1967. Elle avait pour charge d'étudier l'application de la constitution conciliaire sur la sainte liturgie.

C'est la deuxième assemblée qui va se réunir à Rome à partir du 30 septembre prochain. C'est dans son allocution au Sacré Collège, le 22 décembre dernier, que le Saint Père en a précisé les thèmes, "La seconde chose qu'il nous restait à dire concerne le prochain Synode général des évêques, qui se réunira le 30 septembre 1971 et aura pour thème : "Le Sacerdoce ministériel" et "La Justice dans le monde".

Une note de l'Osservatore Romano du 30 décembre 1970 précise qu'il y aura en outre une communication sur la loi fondamentale de l'Eglise, celle qui doit servir de base au nouveau code de droit canonique.

Ce ne sont pas tous les évêques qui participent au Synode. Les présidents des conférences épiscopales nationales en sont les membres de droit. Une délégation élue de chaque conférence accompagne le président. C'est ainsi que le Dahomey sera représenté par deux évêques : l'archevêque de Cotonou et Mgr Mensah, évêque de Porto-Novo.

Des documents ont été envoyés aux évêques intéressés pour préparer ce Synode. Les prêtres semblent un peu partout décidés à apporter leur contribution à l'étude du thème qui les concerne directement. En avril, une réunion de prêtres européens, délégués par leurs conseils presbytéraux, s'est organisée à Genève pour préparer un dossier à l'intention des Pères

du Synode. Ici et là, sur notre continent aussi, les prêtres se réunissent pour s'interroger. Il s'agira à ce Synode de définir le prêtre, tel qu'il doit être aujourd'hui pour répondre aux besoins du monde actuel. Sa vie spirituelle, sa vie matérielle, son insertion dans la société moderne, sa formation, ce que les hommes attendent de lui, comment il peut, comment il doit répondre à cette attente : autant de questions qui se posent et auxquelles l'Eglise doit répondre après le travail fouillé du Synode assisté du Saint Esprit. Douze prêtres du monde entier seront invités comme observateurs à ces solennelles assises. Il ne sera pas question "de remettre en cause la nature essentielle du sacerdoce et de son rôle "comme l'assure le cardinal Garamone dans une interview accordée aux I.C.I. Mais, comme il le dit bien, "il est impossible que le statut du prêtre ne subisse pas le contrecoup des conditions nouvelles d'existence de l'humanité". C'est le prêtre, face à ces conditions, qu'il s'agira de définir.

Ces problèmes, comme ceux qui se rapportent au second thème du synode, ont besoin d'être examinés et portés par tous.

Chrétien, mon frère, tu dois, pour vivre à l'unisson avec l'Eglise, te préoccuper toi aussi de ces soucis. Dans tes lectures, parties réflexions, seul ou en cercle d'étude, et surtout par ta prière, tu peux, tu dois apporter ta collaboration aux travaux du synode et te préparer à prendre ta part des responsabilités qui se préciseront à la conscience de l'Eglise après ces assises. Nous nous reverrons, en novembre sans doute, pour faire le point sur les travaux de ce Synode. En attendant, prions Dieu d'assister son Eglise et de diriger les débats de ses ministres.

Georges Houynemé

Noces d'argent dans le Zou

21 avril 1946 - 21 avril 1971 = 25 ans.
Oui. Ca fait 25 ans que l'Abbé Julien P. Ayatomey a été ordonné le Saint Jour de Pâques par son Excellence feu Monseigneur Parisot en la Cathédrale de Ouidah. Déjà à cette occasion on eu lieu d'éclatantes manifestations qui reflétaient bien la fierté, l'enthousiasme et la foi solide des chrétiens du Zou et singulièrement de Cové.

Ce n'était là qu'un prélude à celles qui devraient marquer avec une clarté non moins spéciale tant à Paouignan qu'à Cové les 25 ans de vie religieuse de ce 1er prêtre du pays Agonlin et du Département du Zou, 12e du Dahomey. Il fallait être là pour voir et apprécier. Nous regrettons de ne pouvoir ici rentrer dans les détails. Ce qu'il faut retenir c'est qu'à Paouignan comme à Cové, l'ambiance était à la joie. Aussi, beaucoup de personnes furent frappées par la grandeur et le symbolisme de nos cérémonies religieuses. Des païens et même des féticheurs, qui étaient venus (certains par curiosité) n'ont pu s'empêcher de proclamer la beauté de notre culte.

Le Dahomey et précisément le diocèse d'Abomey vient donc de fêter les 5 et 18 Juillet en la personne du R.P. Julien Ayatomey son douzième prêtre indigène, le premier du Zou. Ce dernier est né à Cové le 8 février 1915. Baptisé le 17 juin 1915 à Cové. Il rentrera au petit séminaire de

CHANGE DE REPRESENTANTS DIPLOMATIQUES ENTRE LE VATICAN ET LE DAHOMEY

Le 30 juin 1971, alors que l'Eglise célébrait le 5e anniversaire du pontificat de Sa Sainteté Paul VI, le communiqué suivant a été publié à Cotonou et à la Cité Vatican :

"Le Saint-Siège et la République du Dahomey, désireux de renouveler l'accord mutuel d'amitié, ont décidé d'échanger des Représentants diplomatiques, avec rang d'Ambassade de la part de la République du Dahomey et de Noncé Apostolique de la part du Saint-Siège."

Le Dahomey est le 3e pays francophone d'Afrique occidentale, après le Sénégal et la Côte d'Ivoire, à convenir d'un tel échange de représentants officiels avec le Saint-Siège.

Le Saint-Siège a confiance que les relations officielles seront à l'avantage mutuel et que l'Eglise catholique continuera à jouer au Dahomey de la liberté qui lui est nécessaire pour remplir sa mission spirituelle et pour délivrer l'enseignement dans le domaine éducatif et social.

Ouidah en 1929 où il restera jusqu'en 1935. Au grand séminaire de Ouidah, il fera ses études de 1935 à 1945. Ordonné prêtre le 21 avril 1946, il servira successivement comme vicaire à Dassa-Zoumé de mai 1946 à septembre 1946 à Cové de septembre 1946 à juillet 1947 - à Azoanlissé - Adjohon de juillet 1947 à octobre 1951 ; comme Curé à Adjohon d'octobre 1951 à septembre 1958 - à Dassa-Sokponta d'octobre 1958 à septembre 1959 - à Killibé de septembre 1959 à février 1962. Du mois d'août 1962 à juillet

PORTO-NOVO: à la Paroisse Ste Anne



Le Dimanche 20 juin 1971, la paroisse sainte Anne d'Attaké à Porto-Novo a été le théâtre de grandes cérémonies. C'était à l'occasion de la fête du Sacré Coeur.

Cette impressionnante fête s'est déroulée avec un éclat particulier. Son éclat fut réhaussé par la présence des délégations de biens de nos paroisses. Pour la circonstance, une messe fut célébrée par le père Dossou Antoine. Joignant le geste à la parole, il procéda aux cérémonies dans toute la splen-

deur de la Liturgie. Après, la messe et la procession dans la cour de la mission céderont la place au pique-nique organisé à cet effet. Le menu sortit l'ordinaire. Pleine de joie, l'ambiance était indescriptible. On chantait, dansait.

Très tard dans l'après-midi, la satisfaction de tout le monde, le réveillon sur cette fête présidée par Joseph Tekou, Michel Tedji et Jean-Louis Lawson.

Augustin Yéké

L'Eglise de Djakotomé bouge

Il y a cinquante et neuf ans, Djakotomé était le premier village des Adja "Ehoué" qui a eu le privilège d'être visité et appelé par le Christ en la personne du père Joffi. Et c'est en 1938, que 18 adultes ont eu la joie de recevoir leur baptême et leur première communion de la main du regretté père Jean-Baptiste Truhant.

Tout comme l'Israël, l'Eglise de Djakotomé a connu des heures de miel, plusieurs jours de brouillard et d'obscurité.

Cependant elle continue de répondre à l'appel du Seigneur. Des missionnaires comme les R.R. P.P. Breyet, Galiou, Durand, Tossa, Hounghédi, Bourget, Chauvin, Beillevère, Cadieu, Chapeau, Arguindeguy, Beshnard et Achille, s'y sont courageusement dévoués pour le règne du Christ. Aujourd'hui, c'est le groupe des jeunes prêtres P. Simon Dossou et Mathieu Messango qui récole et sème dans ce champ de Dieu.

Pour bien sceller les bases de l'Eglise de Djakotomé, les chrétiens de ce village ont unanimement décidé de bâti une bonne maison pour le Seigneur. La première pierre a été posée le 9 mai dernier. Rappelons que le 9 mai est le 40e anniversaire des 18 premiers baptêmes d'adultes du village. Le passif de l'Eglise de Djakotomé est trop lourd. La première pierre bénite par Mgr Adimou et qui vient d'être posée n'est que la continuation d'une première déjà posée, il y a environ 40 ans.

Invité en effet par le vénérable chef Fambo Amoussou le père Joffi fut le premier missionnaire à mettre pied sur le sol de Djakotomé et à y dire la messe en fin août 1912 dans la cour du chef. Les rapports entre le père Joffi et le chef Fambo furent excellents.

1968, il a fait N.D. de Cotonou et la paroisse de Bohicon. Depuis juillet 1968, il est curé à Paouignan.

A ce vaillant prêtre, nous donnons rendez-vous à ses noces d'or.

B. C.

Mais deux ans plus tard la première guerre mondiale éclata et mit fin à leur pourparler. Il a fallu plusieurs années de silence avant leur reprise. Et ce sera vers la fin de 1928 que Daga demandera pour l'installation de l'Eglise un terrain. Il fut choisi de la place du marché à 200 mètres du quartier principal. Le chef promit de bâti lui-même la chapelle. Ce fut fait en 3 mois. Le chef Fambo assistait régulièrement aux offices du dimanche avec toute sa cour et la chapelle était régulièrement pleine.

Sur les conseil du chef, dimanche fut proposé aux villageois comme férié en remplacement de celui au vieux marché Kissia.

L'affection du maître catéchiste David Akalpo en 1937 et l'installation des pères à Azové firent monter des nuages qui commencèrent à assombrir le ciel de l'Eglise naissante. Cela simplement par le fait qu'aucune promesse de Mgr Daga, confirmée par Mgr Parisot d'instanter des pères n'était pas tenue. Meilleure était devenue la population malgré l'assistance aux offices dimanche. Depuis lors, les catécheses sont mal vues et considérées comme compliquées dans le départ du maître Akalpo.

Heureusement les pères d'Akakpo n'ont pas abandonné Djakotomé. Les pères Cadieu, Chapeau, Arguindeguy, Beshnard, Nouédjou Achille, l'équipe des jeunes prêtres S. et Mathieu, ont déployé beaucoup d'efforts pour entretenir et vivre l'amour de Dieu dans le cœur des fils de Djakotomé.

Souhaitons que ce soit, au quarantième anniversaire des 18 premiers adultes baptisés du village, nouveau départ pour l'Eglise de Djakotomé. Unissons nos prières pour ce triomphe.

Signalons en terminant que M. Pascal, sous-préfet d'Aplahoué, chef de village entouré de ses amis, des prêtres et des religieux, ont également honoré de leur présence cette manifestation.

Thomas Grim

Et votre réabonnement

Le Pape ne démissionnera pas à l'âge de 75 ans

(Suite de la première page)

A 34 ans, le 8 juillet 1931, il est prélat de la Maison Pontificale et nommé substitut pour les Affaires Ordinaires ; le 16 décembre 1937, il devient secrétaire du Chiffre, poste qu'il occupera jusqu'en 1954.

Le 29 novembre 1952, en même temps que Son Exc. Mgr Tardini, il était nommé Pro-Sécrétaires d'Etat.

A 37 ans, le 1er novembre 1954, Pie XII nomma Mgr Montini archevêque de Milan, l'un des plus importants

évêchés d'Italie. Il recevait la consécration épiscopale des mains de Son Em. le Cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, le 12 décembre 1954. Sa devise est "AU NOM DU SEIGNEUR".

A 61 ans, Mgr Montini est créé cardinal au consistoire du 15 décembre 1958 ; c'est le premier cardinal créé par Jean XXIII.

A 65 ans, le 21 juin 1963, le cardinal Montini monte sur le trône de St Pierre sous le nom de Paul VI. Il est couronné le 30 juin.

Congrès catéchetique international

Le deuxième Congrès catéchetique international aura lieu à Rome de 20 au 25 septembre prochain. Organisé sous les auspices de la congrégation pour le clergé, il procédera à une analyse de la situation, à une réflexion

L'Eglise du sacré-coeur de Casablanca fermée au culte

Les paroissiens de l'Eglise du Sacré-Coeur de Casablanca ont assisté avec ferveur et une émotion particulière aux derniers offices célébrés dans ce sanctuaire, qui sera désormais fermé au culte.

En raison de la diminution de la population catholique au Maroc, l'archevêché à, en effet, estimé n'être plus tenu à la nécessité de disposer d'autant d'églises qu'aujourd'hui.

A Casablanca notamment, l'église Saint-Paul de Bourgogne est fermée depuis plusieurs années déjà.

L'église du Sacré-Coeur, qui avait été ouverte en 1930, avait été édifiée sur un terrain municipal et sera donc remise à la disposition du gouvernement marocain. L'édifice sera utilisée par celui-ci comme centre culturel.

U. S. A. : la durée de fonction des curés

Après avoir pris l'avis des consultants diocésains et du Conseil presbytéral et obtenu de la congrégation pour le clergé les autorisations nécessaires, le Cardinal Cooke, archevêque de New York, a décidé que dès maintenant, la durée des fonctions curiales était fixée à six ans. Cette période pourra être prolongée de six ans, mais pas plus, mais tous les

sur la nature et le contenu de l'enseignement catéchetique, et à l'élaboration de plans pastoraux pour l'avenir. En particulier, les échanges d'expériences entre le Saint-Siège et les Conférences épiscopales doivent fournir des indications pour l'orientation future de la catéchèse.

Parmi les invités au Congrès, il y a principalement les présidents des commissions épiscopales pour la catéchèse, les directeurs des Centres de formation catéchetique et les responsables de la publication des revues spécialisées pour la catéchèse.

Le premier Congrès catéchetique international a eu lieu à Rome en 1950.

Prise d'insérer

Le cercle St Jean-Baptiste

Propose des possibilités de réflexion, d'échanges et de formation dans ses cours par correspondance : Ecriture Sainte, Théologie de la mission, Religions et cultures.

Parmi eux sortent cette année trois nouveaux cours :

- L'Eglise prophète pour le monde
- Mission et développement
- La pensée religieuse de l'Inde.

Renseignement, inscription : Cercle saint Jean Baptiste (Cours) 3, rue de l'Abbaye, Paris 6ème.

trois ans, l'activité du curé sera soumise à un examen ; les curés nommés avant le 1er janvier 1969 ne sont pas touchés par cette mesure, qui est la première de ce genre aux Etats-Unis. Pendant les six premières années, les curés ne pourront pas être déplacés, même en vue d'une promotion.

Jusqu'à présent, les prêtres new-yorkais pouvaient demeurer vicaires pendant 25 ou 30 ans, avant d'être nommés curés. La mesure du Cardinal Cooke tend à abaisser à 15 ou 20 ans la durée des vicariats.

Au foyer de charité d'Alédjo : retraites

Les retraites s'adressent à tous ceux qui éprouvent le besoin de paix spirituelle, de recueillement, de découverte du Dieu Vivant ou d'approfondissement dans sa rencontre.

Les retraites sont dites de "chrétiens" car elles accueillent ensemble, dans une expérience vécue de fraternité dans le Christ, sous l'influence

de l'Esprit-Saint, des personnes de tout âge et de toute condition sociale, des hommes, des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles, des ménages, des fiancés, des prêtres, des religieux et des religieuses.

Comme dans l'Évangile, un même enseignement est donné à tous, dans la présence vivante et agissante du Christ Jésus et de la très sainte Vierge Marie.

Les retraites sont prêchées par le Père Marcel, directeur du Foyer de Charité.

RETRAITES FONDAMENTALES 1971

du lundi 23 août	au dimanche 29 août
du lundi 6 septembre	au dimanche 12 septembre
du lundi 13 septembre	au dimanche 20 septembre
du lundi 4 octobre	au dimanche 10 octobre
du lundi 13 décembre	au dimanche 19 décembre.

Inscription : Adresser tout le courrier à : Foyer de Charité Alédjo par Bafilo (Togo).

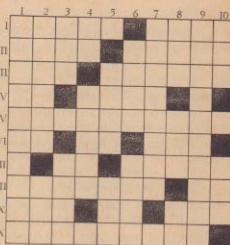
Nouvelles Brèves

Acheter "LA CROIX"

c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

LES MOTS CROISES DE LA
"CROIX DU DAHOMEY"

Problème n° 192



Horizontalement. - I Ronde ou de conférence; greffe. II Dieu de l'amour; Personne qui conduit des ânes. III Fibre textile ; fondatrice des Ursulines. IV Initiale de l'auteur du "Roman d'un brave"; mère de Marie. V De la fécondation à l'être parfait. VI Article ; préfixe ; noble VII Sur une voiture en transit; Jourdan y vainquit les Autrichiens. VIII Poisson ; queue de pipe. IX Fille de Cadmus ; voyelles ; au tennis. X Se sont détruits.

Verticalement. - I S'applique à la notion de finalité. 2 Son fil est proverbial. 3 Bien ; allure du cheval. 4 Consonnes ; artère. 5 Poisson marin à large tête ; parcourue. 6 Epouse de St Joachim ; ville thermale de l'Aude. 7 Produit. 8 Refuse d'avouer ; le 5 (inversé) ; réfléchi. 9 Longue vue. 10 Epoque ; précis.

Solution du problème n° 191

I	M	A	L	B	A	Z	A		O	R
II	U	N	I	R		F	R	I	N	E
III	R	I	T	U	A	L	I	S	T	E
IV	A	L	I		N	E	S		L	
V	I	L	E		A	N	U	E		
VI	L	E	R	O	T	S		E	U	T
VII	L		E	C	H	A	S	S		
VIII	E	O		R	E	L	U	S	A	
IX	T	R	E	M	I	E		S	R	
X	D	E	S	S	E	R	R	E	R	

LA CROIX		Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un	
DU DAHOMEY		Abonnement de soutien . . . = 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)	
Rédaction et Abonnements		Abonnement de Bienfaisance . . . = 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)	
La Croix du Dahomey		Abonnement d'Amitié . . . = 3.000 CFA et plus (60 F et plus)	
B. P. 105 - Tél. 39-19		Changement d'adresse . . . = 50 CFA	
12-76 CCP		Ordinaire . . . 600 CFA	
35,030,416 G. B.I.A.O		Avion . . . 1.100 CFA	
COTONOU		Cameroun, RCA . . . 700 CFA	
Publicité extra-locale		1.450 CFA	
CERPA - 80, rue Tarboué		France . . . 14 F.	
75 - PARIS IX ^e		29 F.	
Directeur de la Publication		Nigeria . . . 1.000 CFA	
Ernest MIAMI		Congo-Léo, Kenya . . . 1.000 CFA	
Dépôt légal n° 435		Europe (moins la France) . . . 1.000 CFA	
IMP. CENTRALE - COTONOU		Amérique (Nord-Centrale-Sud) . . . 1.000 CFA	

